

DESSEIN 2000: POUR UN ESPACE FRANCOPHONE

INTRODUCTION

En janvier 1992, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada lançait le Rapport final de Dessein 2000: pour un espace francophone. Plus de deux ans auparavant, les membres de la FCFA avaient exprimé le besoin de faire le point sur l'avenir de la francophonie canadienne. C'est ainsi que la FCFA a mis sur pied un comité ayant pour mandat d'identifier les voies de développement s'ouvrant aux communautés francophones et acadienne. Après des recherches et des consultations, après la rédaction d'un rapport préliminaire, le Comité rédigeait son Rapport final et ses recommandations, dont voici l'essentiel. Dessein 2000 avait donc comme objectif de fournir une orientation et un esprit pour le développement des communautés francophones et acadienne au cours de la prochaine décennie en identifiant des voies possibles de développement au sein d'une société canadienne en pleine période de questionnement profond.

Dessein 2000 propose trois principes de développement des communautés francophones et acadienne du Canada. Ces principes sont la prise en charge par les communautés de leur développement, des partenariats qui appuient cette prise en charge et la pleine participation des francophones à la société canadienne.

Ces principes s'articulent dans des espaces dans tous les domaines qui touchent les francophones. Dessein 2000 en identifie cinq: politique, économique, institutionnel, culturel et électronique.

QUELQUES DÉFINITIONS

Un espace francophone est essentiellement un domaine où les francophones sont maîtres. C'est la place des francophones, place qu'ils contrôlent eux-mêmes, en fonction de leurs besoins.

La prise en charge veut dire des lieux de pouvoir pour les francophones. En d'autres mots, c'est en exerçant leur contrôle que les francophones se prennent en charge. La prise en charge du développement de leur communauté se traduit en mettant sur pied leurs propres institutions et en les gérant; en trouvant en eux-mêmes les solutions à leurs problèmes, les façons de répondre à leurs besoins. La prise en charge est ce qui fait que des espaces francophones prennent forme.

Les partenariats peuvent être définis comme étant des mécanismes de coopération qui unissent différentes organisations, institutions ou communautés qui partagent des intérêts ou des points communs.

Les partenariats peuvent être institutionnalisés ou non. Si l'on parle de partenariats institutionnalisés, on peut penser à des stratégies communes d'action et d'intervention ou

encore à des organismes responsables d'administrer les différents projets. Des concertations sur certains enjeux, des échanges d'information et de ressources sont des exemples de partenariats qui ne doivent pas être institutionnalisés.

On peut parler de partenariats entre communautés d'une province ou d'une province à l'autre, entre organismes communautaires, entre entreprises, entre institutions, entre individus (par exemple, des gens d'affaires ou du personnel enseignant). On doit aussi parler de partenariats avec certains éléments de la société québécoise comme le mouvement coopératif, les gens d'affaires, les médias, le secteur culturel, etc...

La pleine participation à la société canadienne se fait à différents niveaux - local, régional, provincial, interprovincial, fédéral, dans différents domaines - culture, économie, éducation, etc. Elle est aussi le fait des individus et des institutions francophones. La participation politique est probablement la plus importante parce que c'est l'arène où d'importantes décisions sont prises. Par conséquent, il est nécessaire d'entretenir, de développer notre leadership, particulièrement celui des jeunes et celui des femmes.

C'est donc par ces trois principes, ou moyens, que l'on développe des espaces qui nous appartiennent. Mais en plus, les espaces francophones reposent sur deux processus, pas nécessairement nouveaux mais combien importants, à savoir le développement communautaire et notre intégration, ou participation active, au système politique canadien. C'est tout cela qui donne lieu aux espaces francophones.

LES ESPACES

L'espace politique des francophones se joue à trois niveaux: local (municipal), provincial et fédéral. Les francophones doivent participer à ces trois niveaux. Il comprend évidemment toutes les questions constitutionnelles et juridiques, ce qui signifie un ensemble de garanties, de protections, de recon- naissances, etc.

Dessein 2000 fait plusieurs recommandations sur l'espace politique. Certaines des recommandations visaient à alimenter la réflexion des membres de la FCFA du Canada dans le débat constitutionnel. Ces recommandations, bien que touchant à divers éléments de la réforme constitutionnelle, avaient comme point commun qu'elles visaient toutes au maintien de la fédération canadienne, fédération qui inclurait le Québec et qui assurerait autant le développement des communautés que la participation des francophones dans les arènes décisionnelles. On y traite de mécanismes de participation et de consultation des francophones, ainsi que d'une politique d'information, de sensibilisation et de formation afin que plus de francophones participent aux processus politiques.

L'espace économique est aussi central que l'espace politique, mais pour d'autres raisons. L'espace économique francophone est celui qui va nous permettre de créer des lieux de pouvoir économique évidemment, mais aussi dans d'autres domaines. En termes clairs, l'argent et son contrôle sont un moyen de développer d'autres espaces francophones, par exemple dans les domaines institutionnel et culturel. Pour arriver à ce que nos communautés contrôlent

elles-mêmes leur espace économique ou au moins une partie de cet espace, Dessein 2000 fait les propositions suivantes.

D'abord, un changement d'attitude est nécessaire. Nous devons croire que nous pouvons réussir en affaires. Ensuite, il faut absolument tenir compte de la participation et de la contribution que font les femmes à l'économie. Dessein 2000 croit que l'on doit réfléchir encore davantage sur la réalité économique des communautés francophones et acadiennes afin de pouvoir identifier des pistes de développement. Cette réflexion peut se faire par la recherche, la concertation et le réseautage. Dessein 2000 soulève également la nécessité que circule l'information économique.

Dessein 2000 considère que le contrôle de notre espace économique passe par une plus grande scolarisation, ce qui veut dire que plus de francophones font, en français, des études postsecondaires. Cela veut aussi dire que les francophones ont accès à une formation, dans leur langue, appropriée aux besoins en main-d'oeuvre de la société canadienne en général et de leur région en particulier. On constate également qu'il est essentiel d'avoir accès à des programmes de formation professionnelle en français et que la meilleure façon d'y arriver est que nos institutions et groupes communautaires gèrent eux-mêmes la formation professionnelle.

Enfin, Dessein 2000 considère que les gouvernements doivent absolument devenir partenaires des communautés francophones et acadiennes dans la prise en charge de leur espace économique.

L'espace culturel vise d'abord à faciliter la création francophone en créant des possibilités de développement professionnel pour les artistes francophones tout en faisant leur promotion. Cet espace vise aussi à faciliter et à accroître la diffusion des produits culturels francophones en développant et en consolidant les infrastructures qui en sont responsables.

Par ailleurs, l'espace culturel francophone a absolument besoin de la participation gouvernementale pour se développer. Et, à ce chapitre, les grandes institutions culturelles doivent absolument mieux desservir les francophones partout au Canada. Enfin, l'espace culturel sera renforcé par la participation active des institutions francophones, notamment les écoles, dans la valorisation de l'histoire des communautés francophones et acadiennes.

L'espace institutionnel est fondé sur un principe que les francophones connaissent depuis longtemps: des institutions entièrement francophones et ce, dans tous les domaines, notamment l'éducation, les services sociaux et de la santé, la culture, etc. Les partenariats et la mise en commun des ressources sont de bons moyens de concrétiser l'espace institutionnel.

Dans ce contexte, la Fédération et ses membres doivent travailler à favoriser de nouveaux regroupements dans les secteurs où cela est nécessaire, comme par exemple le secteur économique. On doit aussi viser à rendre le réseau d'institutions et d'associations francophones le plus cohérent possible, ce qui peut vouloir dire accorder aux regroupements sectoriels la

place qui leur revient, ou encore la rationalisation des ressources par la mise en commun et les partenariats. Enfin, la francophonie et ses porte-parole doivent tenir compte des réalités propres aux jeunes et aux femmes.

L'espace électronique est en fait un espace de communications. Cet espace vise d'abord à ce que les institutions et associations francophones utilisent toutes les ressources que proposent les nouvelles technologies, la télématique par exemple, afin de maximiser leurs propres ressources. On propose également d'élargir l'infrastructure responsable de l'éducation à distance à l'ensemble des communautés francophones et acadiennes. De plus, étant donné le caractère essentiel de la radio et de la télévision pour nos communautés, Dessein 2000 recommande que le programme soutenant les radios communautaires soit maintenu, que l'ensemble des médias tel que la Société Radio-Canada fassent la promotion des communautés francophones et acadiennes et que l'on mette sur pied une chaîne d'information continue.

Conclusion

Dessein 2000 vise autant à assurer le développement des communautés qu'à véhiculer un état d'esprit. En effet, à la base de tout développement d'espaces francophones, on remarque la nécessité d'un changement d'attitude. Il s'agit d'une attitude plus audacieuse, plus positive et peut-être aussi plus dynamique. C'est avec cette attitude que l'on créera des espaces francophones, ces espaces qui sont en fait la place des francophones, celle qu'il leur revient d'occuper.

Mireille Duguay
Fédération des communautés
francophones et acadiennes du Canada